

Communiqué de presse

Fribourg, le 2 juillet 2018

Le PDC soutient un projet fiscal 17 attractif

Le PDC cantonal a pris connaissance de la stratégie de mise en œuvre cantonale du projet fiscal 17 (PF17), né des cendres de la RIE III refusée par le peuple l’an dernier. Le PDC soutiendra PF17 et se réjouit particulièrement du renforcement des mesures sociales en faveur des familles et de la formation.

Les mesures sociales, en particulier celles bénéficiant aux familles – allocations augmentées de 240.-/enfant/an, création de places d’accueil extra-familial, augmentation des subventions LAMAL – sont vivement saluées par le PDC.

Indispensable au canton pour rester économiquement compétitif, le PF17 doit permettre à Fribourg de conserver ses emplois, idéalement d’en créer. Le PDC juge ainsi attractif le taux proposé de 13,72 % ; selon l’évolution du projet fédéral, le PDC souhaite que le Conseil d’Etat adapte légèrement ce taux à la baisse, afin de se démarquer encore plus dans un contexte fiscal fortement concurrentiel.

Quant aux communes et paroisses, les nécessaires compensations prévues devraient limiter, dans un premier temps, les pertes de recettes fiscales. La durée de sept ans se justifie puisque les communes, parallèlement à l’entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les finances communales, devront profondément réformer la gestion de leurs finances et notamment mieux anticiper les charges et investissements.

Le PDC souhaite enfin que le Conseil d’Etat avance rapidement sur ce dossier, afin de soutenir un rythme parallèle à celui du développement du PF17 au niveau fédéral.

Personnes de contact :

André Schoenenweid, président, 079 230 60 83

Markus Bapst, vice-président, 079 457 37 17